



Droit des obligations : le régime juridique de la condition potestative

Actualité législative publié le **04/10/2024**, vu **637 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Droit des obligations : le régime juridique de la condition potestative

Pour être valable, l'obligation conditionnelle doit être subordonnée à la réalisation d'un événement indépendant de la volonté des parties.

Le nouvel [article 1304-2](#) du Code civil exprime cette règle en prévoyant que « *est nulle l'obligation contractée sous une condition dont la réalisation dépend de la seule volonté du débiteur.* ».

SOURCE ET DE PLUS :

<https://aurelienbamde.com/2017/08/22/la-condition-potestative-regime-juridique/>